

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Cécile FALIÈS, Pauline GUINARD

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : carte au 1/25 000^e sur la France complétée d'un ou deux documents d'appoint (photographie, document iconographique, texte, document cartographique) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas

Le jury a entendu 9 exposés, qui reçoivent des notes allant de 5 à 18.

Tous les candidats ont répondu à l'exercice en commentant la carte proposée à partir du sujet donné, tout en s'appuyant sur les documents annexes. Il est toutefois à déplorer que les candidats ne se réfèrent pas plus à ces documents, qui sont précisément là pour nourrir – et non pas seulement pour illustrer – leurs propos. Les photographies notamment demanderaient à être commentées plus en détail.

Ont été valorisés les candidats capables de développer un raisonnement géographique, fondé sur un vocabulaire approprié, mais aussi sur un sens de la mise en contexte et en situation de la carte traitée.

L'appréciation des exposés s'est appuyée sur trois critères principaux :

- la capacité du candidat à traiter le sujet proposé à partir de la carte, ce qui suppose en particulier d'être capable de délimiter l'espace à traiter à partir de l'énoncé donné. Ainsi, une mauvaise compréhension de la notion de bassin houiller pour le sujet « Reconvertir une moyenne montagne industrielle : le cas du bassin houiller de la Loire sur la carte du Massif du Pilat » a pénalisé le candidat ; tout comme un manque de délimitation du Sidobre pour le sujet « Castre et le Sidobre » a gêné la candidate.
- la précision des concepts et du vocabulaire géographique. Le jury attend une maîtrise des notions élémentaires telles que paysage, périphérie, tourisme, métropole, etc., mais aussi moyenne/haute montagne, bassin, etc., concepts que les candidats doivent – le cas échéant – savoir non seulement définir mais aussi utiliser.
- la capacité du candidat à réfléchir et à construire un raisonnement au moment de la reprise. Ainsi, les candidats ne doivent pas être surpris si le jury leur demande, par exemple, de produire un rapide croquis pour montrer qu'ils ont compris : un phénomène géographique, tel que le fonctionnement d'un point chaud pour expliquer le volcanisme sur l'île de la Réunion ; ou bien encore une organisation spatiale, telle que le système urbain sur la carte de Fort-de-France.

A l'inverse, ont été pénalisés les exposés souffrant d'un manque ou d'une absence de définition des termes de sujet, ainsi que ceux présentant des contre-sens géographiques, malheureusement trop nombreux cette année. Par exemple, parler de moyenne montagne sur la carte de Font-Romeu n'a pu être que sanctionné. Pour éviter ce genre d'erreurs, mais également celles liées à une mauvaise ou un manque de définition du site et de la situation d'un espace, le jury ne peut que conseiller aux candidats de mieux utiliser l'atlas pendant leur préparation. Si pour le sujet « Langon, entre viticulture et culture » le jury ne s'attendait pas à une connaissance et une maîtrise de tous les noms des grands crus présents sur la carte, il aurait néanmoins souhaité que la candidate ait été capable – notamment en s'appuyant sur l'atlas – de mentionner les grandes appellations locales (graves, sauternes, etc.)

Nous rappellerons ici trois points fondamentaux, qui doivent guider la préparation des candidats :

- premièrement, nous attendons que le candidat traite le sujet proposé et sanctionnons fortement les exposés considérés comme hors sujet. Le libellé doit structurer la problématique. Nous invitons donc les candidats et leurs préparateurs à bien insister sur l'introduction : celle-ci doit livrer, comme à l'écrit, une analyse rigoureuse du sujet, ce qui implique notamment de définir clairement les termes du sujet, mais aussi l'espace concerné par celui-ci. Contrairement à l'année dernière où la localisation de l'espace cartographié à toutes les échelles était trop systématique et pas toujours pertinente, cette année les candidats n'ont pas toujours réussi à inscrire et à penser l'espace étudié à toutes les échelles, et ce particulièrement pour les espaces ultramarins. Nous encourageons également les candidats à formuler explicitement leur problématique sous forme d'une phrase, claire, structurée, mobilisant les mots clés, qui leur servira de fil directeur pour l'exposé et montrera que le sujet est bien pris en compte. Par contre, la reprise *in extenso* du sujet, sous une forme plus ou moins interrogative, ne saurait constituer une problématique.
- deuxièmement, l'exercice n'est pas une dissertation générale, tentant une rapide synthèse de la question proposée, vaguement appliquée à la carte. Il s'agit bien d'un commentaire de carte avec documents, le candidat devant partir de cet ensemble documentaire pour éclairer le sujet. Ceci implique à nouveau de bien insister sur la singularité de l'espace traité, tout en étant capable de l'inscrire dans un espace plus vaste. Le sujet « Paris, une ville pour touristes ? » invitait notamment à un aller-retour constant entre les différentes échelles, non pour sortir de la carte (et donc du sujet), mais bien pour montrer que le candidat est capable de mettre en évidence les conséquences locales de phénomènes se déployant à plus petite échelle.
- troisièmement, nous soulignons le caractère essentiel de la reprise. C'est un temps fondamental de l'interrogation, qui influence considérablement la note finale. Le jury ne pose aucune question piège et la reprise n'a pas pour but de faire baisser la note du candidat. Elle vise au contraire à aider les candidats désarçonnés à se reprendre. La reprise permet aussi au jury de faire la part entre l'aisance rhétorique de certains candidats et l'appropriation réelle des questionnements géographiques par ces derniers. Elle permet de préciser les termes utilisés, d'éclairer certains points restés trop allusifs ou peu clairs, d'approfondir tel ou tel point que le candidat n'a pas développé pendant son exposé. L'attitude du candidat pendant la reprise, comme d'ailleurs tout au long de l'interrogation, devrait donc être une attitude d'ouverture, constructive plus que défensive. Nous attendons en effet du candidat qu'il soit réactif,

qu'il écoute les questions – même s'il doit demander au jury de les reformuler lorsqu'il ne les comprend pas – et qu'il cherche à y répondre de façon argumentée. Nous souhaitons des réponses précises, appuyées sur la carte. Lorsque le candidat ignore la réponse à une question, il est en droit de dire qu'il ne sait pas ou de demander au jury de préciser le sens d'un terme qu'il ne comprend pas. Nous attendons en revanche qu'il essaie de construire une hypothèse pertinente à partir de la carte, même si cette hypothèse est finalement erronée.

Le jury a parfaitement conscience de la difficulté de l'exercice et du temps limité de la préparation. Nous n'exigeons pas des candidats une connaissance érudite ni de la discipline ni du territoire français, même si cette année, le programme portant sur la France, nous avons été surprises par certaines lacunes, notamment de culture générale (comme par exemple, le nombre de volcans actifs à la Réunion ou la signification du terme cynégétique pour désigner une réserve de chasse). Nous cherchons en revanche à évaluer les capacités de réflexion et d'argumentation des candidats, leur curiosité, leur bon sens, leur ouverture d'esprit, ou encore leur sensibilité à la singularité de l'espace. Nous encourageons donc les candidats à se préparer dans ce sens et à ne pas chercher à substituer la récitation et l'érudition au questionnement et au raisonnement géographiques.

Nous tenons pour conclure à féliciter l'ensemble des candidats, pour le travail accompli et le sérieux dont ils ont fait preuve. Nous encourageons bien évidemment les recalés de cette année à se représenter l'année prochaine. Nous saluons également le travail des préparateurs.

Sujets proposés

1. Capcir et Cerdagne : une périphérie du territoire français - Carte 1/25000^e, une photographie, un document iconographique.
2. Paris, une ville pour touristes ? – Carte au 1/25000^e, une photographie, un document iconographique.
3. Le Morbihan entre terre et mer sur la carte de Quiberon - Carte 1/25000^e, une photographie, un document statistique.
4. Saint-Denis, environnement et développement urbain - Carte 1/25000^e, une photographie, un document cartographique
5. Reconvertir une moyenne montagne industrielle : le cas du bassin houiller de la Loire sur la carte du Massif du Pilat - Carte 1/2500^{0e}, deux photographies.
6. Paysages foyalais - Carte 1/25000^e, un texte, une photographie.
7. Les boucles de la Seine, entre protection et industrialisation - Carte 1/25000^e, une photographie, un extrait de site internet.
8. Langon, entre viticulture et culture - Carte 1/25000^e, une photographie, un extrait de site internet.
9. Castres et le Sidobre - Carte 1/25000^e, une photographie, un document iconographique.